

ENCOURAGER LES INITIATIVES ET LES PARTENARIATS DANS LE DOMAINE DE LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE

Lancement
2008

Cadre de référence :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Porteur du projet : Service Eco-Action

Services associés : Direction du Développement

Partenaires extérieurs : ADEME, CAUE, IDRR, TRIFYL,
Association des Maires du Tarn

La France va être confrontée dans les années à venir à deux grands enjeux énergétiques : réduire par un facteur de 4 à 5 d'ici 2050 ses émissions de CO2 pour limiter le réchauffement climatique et sécuriser ses approvisionnements face à des ressources fossiles qui ne sont pas illimitées.

Pour atteindre ses objectifs, une relance vigoureuse des économies d'énergie est indispensable, notamment dans les secteurs relevant des usages quotidiens (logements, bureaux, commerces et transports) qui sont aujourd'hui en forte croissance. Des potentiels importants d'économies d'énergie existent mais par manque de sensibilisation sur les enjeux, les acteurs sont hésitants.

Le département, en tant qu'acteur privilégié auprès des collectivités, peut sensibiliser ces dernières aux enjeux de l'énergie et les encourager à s'engager dans des démarches en adéquation avec le protocole de Kyoto (développement des énergies renouvelables et maîtrise de la demande en énergie).

Le projet :

Le département pourrait favoriser la mise en œuvre, par les collectivités locales, de véritables politiques énergétiques dans le Tarn, en soutenant la création d'une Agence Locale de l'Énergie pour le Tarn.

Véritable outil d'aménagement et de développement du territoire, l'Agence Locale de l'Énergie est un service de proximité à la disposition de tous les acteurs socio-économiques locaux. Son rôle est d'agir au plus près des consommateurs et des décideurs pour influencer sur les choix énergétiques et les comportements.

Il s'agit d'un outil offrant des services allant bien au delà de ceux de l'Espace Information Énergie déjà existant dans le Tarn : le service de Conseil en Énergie Partagée notamment, permet aux collectivités de réaliser un suivi énergétique de leur patrimoine communal et peut également leur permettre d'élaborer des plans d'actions pour le climat en s'appuyant sur des bilans énergétiques de territoires.

Suivi et indicateurs :

Nombre de projets d'économie d'énergie soutenus
dans les Communautés de Communes Tarnaises

Environnement

Diminuer les gaz
à effet de serre

Social

Economie

Aider
les collectivités
et leurs administrés
à maîtriser
leurs dépenses
énergétiques

Gouvernance

